



Paroisse de Saint Saturnin lès Avignon – Eglise Notre Dame de l'Assomption

paroissesaintsaturnin@gmail.com - 04 90 32 40 44



Le Tweet du Pape François

« Ce serait beau si tous les jours, à un moment, nous pouvions dire : Seigneur, que je Te connaisse et que je me connaisse » 25.10.2019

Les intentions de messe

Le sacrifice de la messe est une eucharistie, c'est-à-dire une action de remerciement, de louange et de joie pour le sacrifice de Jésus qui réconcilie l'homme avec son Père.

La messe n'a pas de prix. Mais dès les origines, les fidèles ont voulu participer à l'Eucharistie par des offrandes en nature ou en espèces. Elles étaient destinées à assurer les frais du culte, la subsistance des prêtres, la vie de l'Église. C'est l'origine de la pratique des « honoraires de messe » qui date du VIII^e siècle et qui s'enracine dans l'Ancien Testament où le prêtre recevait une part des sacrifices faits à Dieu. Le prêtre doit toujours pouvoir « vivre de l'autel ». Le code de droit canonique légitime cette pratique (C.I.C.945) et la réglemente (C.I.C.946 et suivants). La vie matérielle de l'Église et de son clergé repose donc sur cette contribution volontaire des fidèles.

En outre, on peut demander une messe pour :

- En action de grâce : tout simplement pour dire merci.
- Pour vos défunts : c'est un acte de foi en la résurrection. Vous demandez à Dieu de les accueillir auprès de Lui dans sa lumière. Vous les accompagnez dans leur passage vers le Père. C'est pour vous et vos proches le meilleur moyen de conserver bien vivante leur mémoire.
- Pour vos proches : parents, enfants, amis, voisins... Vous demandez au Christ Jésus de les aider à passer un moment difficile : maladie, échec, difficultés familiales

Faire célébrer des messes est donc une action qui procède de la charité. Elle témoigne de notre foi en sa valeur sacrificielle infinie, elle fait grandir la communion de saints par l'accroissement de la charité, elle soutient les prêtres par l'offrande qui leur est faite à cette occasion. Plus encore que cette aide matérielle, c'est un soutien spirituel.

Ce que vous donnerez en demandant la célébration d'une messe à vos intentions est strictement réservé au prêtre qui dira la messe (Conformément à la décision des Evêques de France, il est proposé un don de 17 €).

Offices de la semaine

Dimanche 29 octobre	10h 30 Messe à l'Eglise de Saint Saturnin lès Avignon
Mardi 30 octobre	9h 00 Messe à l'Eglise de Saint Saturnin lès Avignon
Mercredi 31 octobre	9h 00 Messe à l'Eglise de Saint Saturnin lès Avignon
Jeudi 1 novembre	10h 30 Messe à l'Eglise de Saint Saturnin lès Avignon Fête de la Toussaint
Vendredi 2 novembre	11h 15 Messe à la maison de retraite L'Oustau de Léo 17h 00 Bénédiction des cimetières 18h 30 Messe à l'Eglise de Saint Saturnin lès Avignon Commémoration des fidèles défunts
Dimanche 4 novembre	10h 30 Messe à l'Eglise de Saint Saturnin lès Avignon

Dates à retenir :

Début Aumônerie

Samedi 10 novembre : 15h00 Presbytère

Armistice de 1918

Dimanche 11 novembre : 10h00 Messe à l'Eglise de Saint Saturnin lès Avignon

Les mots du curé :

Dans l'Évangile de ce dimanche nous lisons que, tandis que le Seigneur traverse les rues de Jéricho, un aveugle du nom de Bartimée s'adresse à lui en criant : " Jésus, Fils de David, aie pitié de moi !". Cette prière touche le cœur du Christ, qui s'arrête, le fait appeler et le guérit.

Jeudi nous célébrerons la solennité de la Toussaint, qui invite l'Église pèlerine sur la terre à goûter de manière anticipée la fête sans fin de la Communauté céleste, et à raviver l'espérance dans la vie éternelle.

Vendredi aura lieu la commémoration de tous les fidèles défunts. Le Christ est mort et ressuscité et il nous a ouvert le passage à la maison du Père. Au cours de nos visites dans les cimetières, rappelons-nous que là, dans les tombes, ne reposent que les dépouilles mortelles de nos proches dans l'attente de la résurrection finale. Ces deux fêtes liturgiques, très populaires, nous offrent une occasion particulière de méditer sur la vie éternelle.

P. Nelson F. Vega Opazo